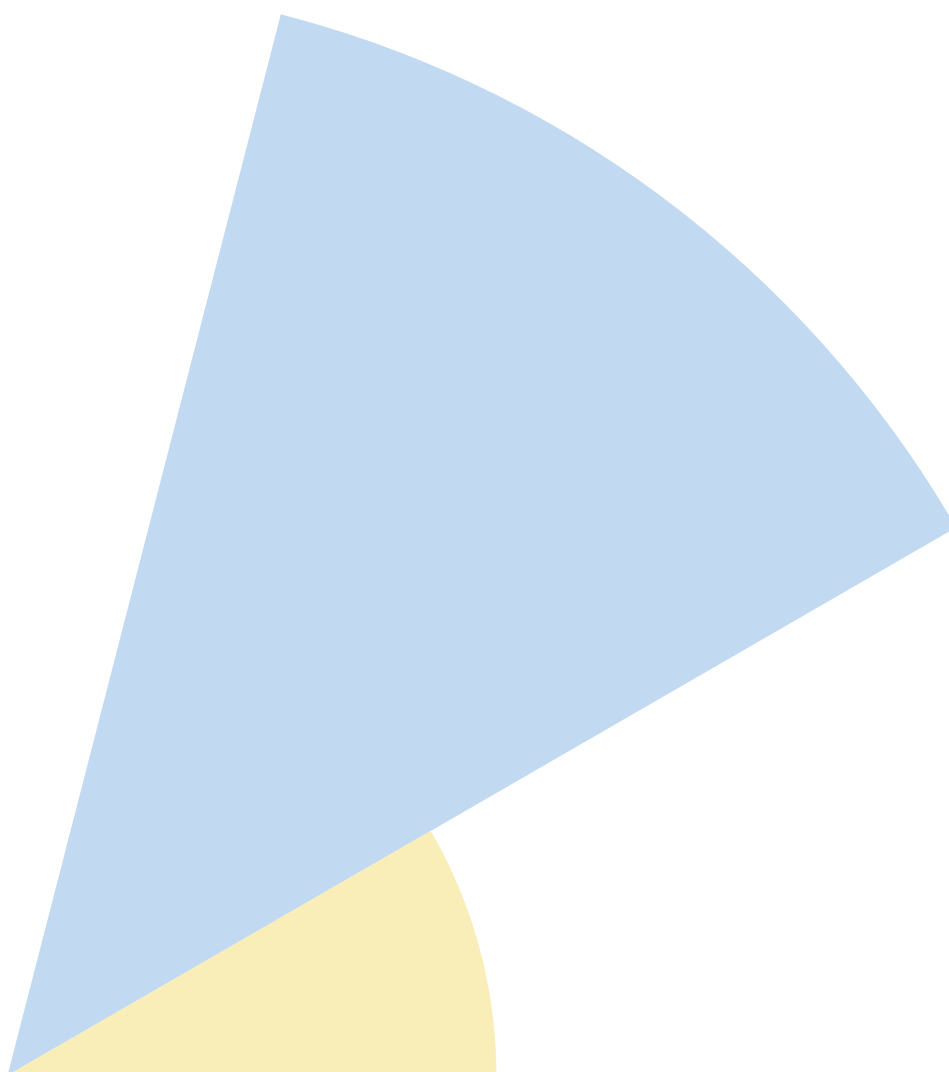


Département de l'Allier



Fiche départementale de l'Allier

En 2024, 2 500 enfants sont nés d'une mère domiciliée dans l'Allier, neuvième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances. Entre 1975 et 2024, ce nombre a fortement diminué dans le département, bien plus que dans la région. Depuis 2010 en particulier, il a chuté dans l'Allier, du fait notamment d'une fécondité plus faible des femmes les plus jeunes. L'Allier, l'Ardèche, le Cantal et la Haute-Loire forment un groupe aux tendances similaires en termes de natalité. Dans ces quatre départements, la chute récente du nombre de naissances est accentuée par rapport à la région en raison d'une baisse assez importante du nombre de femmes en âge de procréer alors que leur nombre progresse légèrement en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'Allier est le neuvième département d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de naissances

En 2024, 2 500 bébés sont nés d'une mère domiciliée dans le département de l'Allier, le plaçant au neuvième rang des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, à égalité avec l'Ardèche, et devant la Haute-Loire (1 700) et le Cantal (900). Le nombre de **naissances** dépend fortement de celui des **femmes en âge de procréer**. Dans l'Allier, ces dernières représentent 3,3 % de celles d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit le dixième effectif ► **figure 1**. L'Ardèche, la Haute-Loire et le Cantal en constituent respectivement le neuvième, le onzième et le douzième. Le nombre de naissances résulte aussi de l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF). En 2024, il s'établit à 1,65 enfant par femme dans l'Allier, au-dessus de celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (1,59). Il se positionne ainsi au troisième rang des départements de la région, la Drôme ayant le nombre d'enfants par femme le plus élevé (1,74) et le Puy-de-Dôme le moins élevé (1,45). Le nombre d'enfants par femme dans l'Allier est supérieur à celui de l'Ardèche (1,60), de la Haute-Loire (1,59) et du Cantal (1,46).

En 2024, dans l'Allier, on dénombre 7,5 naissances pour 1 000 habitants, un **taux de natalité** nettement inférieur à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (9,5 ‰). Il est égal à celui de la Haute-Loire, proche de celui de l'Ardèche (7,4 ‰), et supérieur à celui du Cantal (6,3 ‰).

Depuis 2010, le nombre de naissances recule de 26,5 %, bien plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes

En 2024, dans l'Allier, le nombre de naissances est inférieur de 40,7 % à celui de 1975, une baisse bien plus forte que

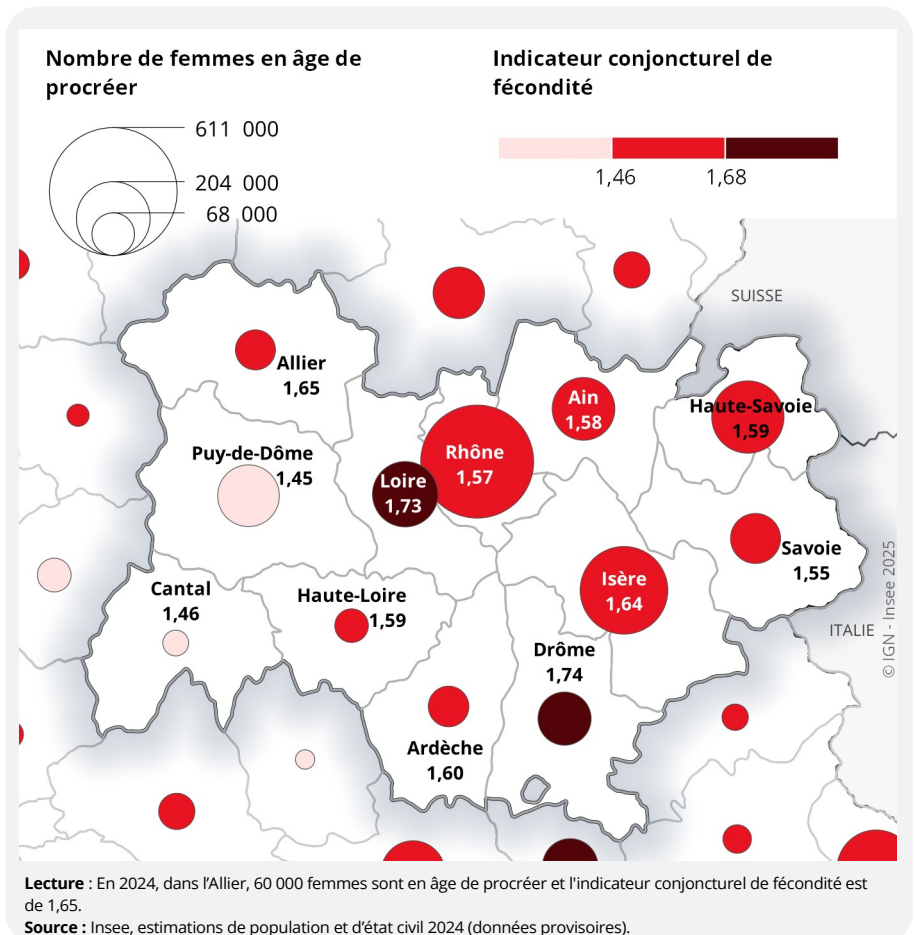
dans la région (-7,1 %) ► **figure 2**. Depuis 2010 en particulier, il a fortement chuté (-26,5 %), nettement plus qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (-19,1 %). Sur cette même période, en Ardèche, en Haute-Loire et dans le Cantal, les naissances ont baissé respectivement de 26,0 %, 27,6 % et 29,3 %. En 2024, dans l'Allier, le nombre de naissances a toutefois augmenté de 0,4 % par rapport à 2023 (contre -0,2 % dans la région), après avoir diminué entre 2022 et

2023 (-4,9 %). Cette chute des naissances représente un enjeu majeur pour l'avenir de la population active et de l'économie locale.

Un nombre de femmes en âge de procréer en baisse explique ce plus fort recul des naissances

L'évolution globale du nombre de naissances est le reflet de celle de l'ICF dont

► 1. Nombre de femmes en âge de procréer et indicateur conjoncturel de fécondité par département, en 2024



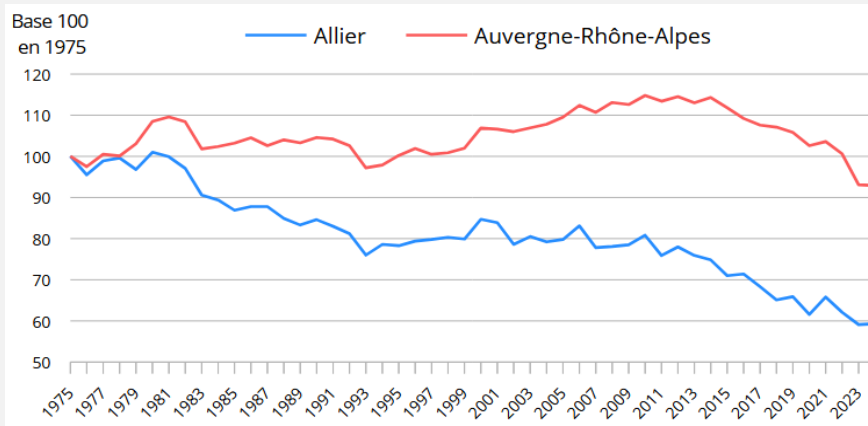
elle dépend fortement. Depuis 1975, l'évolution de l'ICF dans l'Allier suit celle d'Auvergne-Rhône-Alpes ► **figure 3**. Inférieur à l'ICF régional jusqu'en 2020, il est, depuis, un peu supérieur. L'ICF a atteint son plus haut niveau en 2010, à 2,01 enfants par femme, niveau proche de 2,05, seuil assurant le renouvellement naturel des générations. Il a ensuite chuté pour atteindre 1,65 en 2024, un niveau proche de celui de 2023 (1,64), et inférieur à celui de 1975 (1,78).

L'évolution du nombre de femmes en âge de procréer présentes sur un territoire influence toutefois celle du nombre de naissances. Or, depuis 2010, le nombre de femmes en âge de procréer a diminué de 12,6 % dans l'Allier (contre +1,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes), contribuant davantage à la chute des naissances dans le département. Sur cette même période, en Ardèche, en Haute-Loire et dans le Cantal, il a baissé respectivement de 5,6 %, 8,4 % et 14,8 %. Depuis 1975, le nombre de femmes en âge de procréer a nettement reculé dans l'Allier, alors qu'il a augmenté en Auvergne-Rhône-Alpes (-28,7 % contre +21,0 %), tirant le nombre des naissances vers le bas.

Les jeunes femmes font moins d'enfants qu'avant

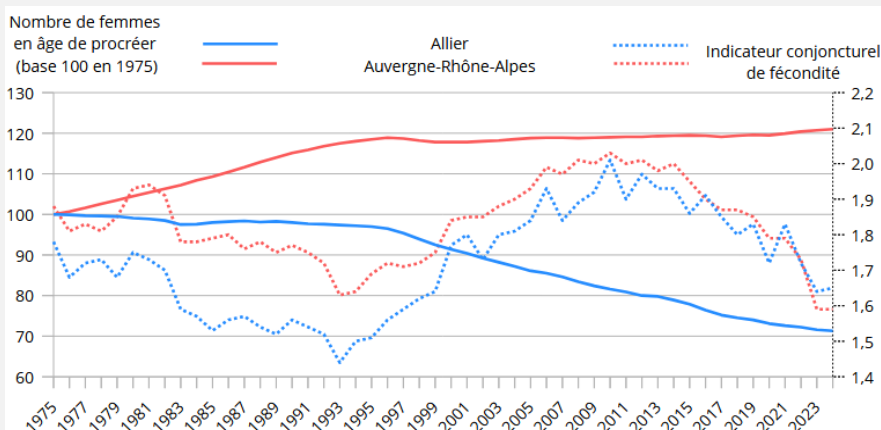
Dans l'Allier, la baisse du nombre d'enfants par femme entre 2010 et 2024 s'explique essentiellement par des **taux de fécondité** plus faibles pour les femmes de moins de 33 ans ► **figure 4**. Ce récent recul du taux de fécondité des plus jeunes femmes pourrait être lié à de multiples facteurs, comme les incertitudes face à l'avenir, les rythmes de travail ou la place accordée à la parentalité. Depuis 1975, dans l'Allier comme en France métropolitaine, les femmes font des enfants plus tardivement. Cela est notamment dû à l'allongement général des études, plus marqué pour les filles, fréquemment suivies d'une période d'insertion professionnelle. Dans le département, les femmes ont atteint leur plus fort taux de fécondité à 23 ans en 1975, 27 ans en 2010 et 29 ans en 2024. Il s'élevait alors respectivement à 14,2, 15,6 et 12,0 enfants pour 100 femmes. En 2024, les femmes ont, en moyenne, leurs enfants plus tôt dans l'Allier qu'en Auvergne-Rhône-Alpes : globalement, leurs taux de fécondité sont plus élevés jusqu'à 29 ans, et plus faibles au-delà. ●

► 2. Évolution du nombre de naissances dans l'Allier et en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1975



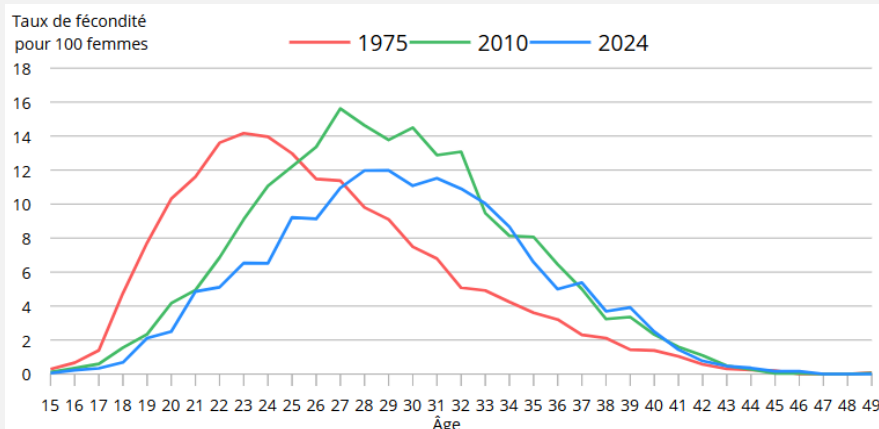
Lecture : Entre 1975 et 2024, le nombre de naissances dans l'Allier a diminué de 40,7 %.
Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).

► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et du nombre de femmes en âge de procréer depuis 1975



Lecture : Entre 1975 et 2024, le nombre de femmes en âge de procréer dans l'Allier a diminué de 28,7 %.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2022, 2023 et 2024).

► 4. Taux de fécondité par âge dans l'Allier en 1975, 2010 et 2024



Lecture : En 2024, dans l'Allier, pour 100 femmes âgées de 29 ans, on enregistre, en moyenne, 12,0 naissances.
Champ : Femmes en âge de procréer résidant dans l'Allier.
Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil (données provisoires en 2024).